

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE BLESLE

Oct2025-040

L'an deux mille vingt cinq, le trente et un octobre à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de BLESLE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Pascal GIBELIN, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 13 (Décès de Karine DUCHER le 7 décembre 2022)

Date de convocation du Conseil Municipal : 23/10/2025

Présents : Pascal GIBELIN, Maire ; Thierry VERDIER, 1^{er} Adjoint ; Stéphanie GRANET, 2^{ème} Adjointe ; Pascal FEYT, 3^{ème} Adjoint ; Robert BAISSAC ; Martine RIOUX ; Jean-Paul RENARD ; Jaufré LÉPINETTE ; Sylvie BAISSAT ; Marc GODFRIN ; Dominique DUBRAY.

Excusés : Guylaine LAPORTE ; Francis BOUDET.

Pouvoir : Guylaine LAPORTE à Sylvie BAISSAT

Madame Martine RIOUX a été élue secrétaire de séance.

Objet : APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 SEPTEMBRE 2025

Monsieur le Maire invite l'assemblée à approuver le procès-verbal du conseil municipal du 26 septembre 2025 dont un exemplaire avait été transmis à chaque membre par mail le 27 octobre 2025.

Le CONSEIL MUNICIPAL,

Après en avoir délibéré, après vote : CONTRE = 0 ABSENTION = 0 POUR = 12

APPROUVE, à l'unanimité, le procès-verbal du Conseil municipal du 26 septembre 2025.

Ainsi fait et délibéré, les ans, mois, jour et heure ci-dessus indiqués.

Pour extrait certifié conforme,

Pascal GIBELIN,
Maire de BLESLE.



PROCES-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE BLESLE

L'an deux mille vingt cinq, le 26 septembre à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de BLESLE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Pascal GIBELIN, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 13 (Décès de Karine DUCHER le 7 décembre 2022)

Date de convocation du Conseil Municipal : 19/09/2025

Présents : Pascal GIBELIN, Maire ; Thierry VERDIER, 1^{er} Adjoint ; Pascal FEYT, 3^{ème} Adjoint ; Guylaine LAPORTE ; Robert BAISSAC ; Francis BOUDET ; Martine RIOUX ; Sylvie BAISSAT ; Marc GODFRIN ; Dominique DUBRAY.

Excusés : Stéphanie GRANET, 2^{ème} Adjointe ; Jean-Paul RENARD ; Jaufré LÉPINETTE.

Pouvoirs : Stéphanie GRANET à Pascal GIBELIN ; Jean-Paul RENARD à Dominique DUBRAY ; Jaufré LÉPINETTE à Thierry VERDIER.

Monsieur Thierry VERDIER a été élu secrétaire de séance.

Ordre du jour :

- Approbation du procès-verbal de la dernière séance
- Rapport d'activités 2024 CCBSA
- Rapport d'activités 2024 SICTOM
- Divers devis voirie
- Subvention façade
- Questions diverses

1- APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 JUILLET 2025

Monsieur le Maire invite l'assemblée à approuver le procès-verbal du conseil municipal du 25 juillet 2025 dont un exemplaire avait été transmis à chaque membre par mail le 22 septembre 2025.

Le CONSEIL MUNICIPAL,

Après en avoir délibéré, après vote : CONTRE = 0 ABSENTION = 0 POUR = 13

APPROUVE, à l'unanimité, le procès-verbal du Conseil municipal du 25 juillet 2025.

2- RAPPORT D'ACTIVITÉS 2024 DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE BRIOUDE SUD AUVERGNE

Vu le Code Général des Collectivités territoriales, notamment l'article L5211-39 ;

Vu le rapport d'activités 2024 de la Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne reçu le 19 septembre 2025 et transféré par mail le 22 septembre 2025 à chacun des conseillers municipaux ;

Monsieur le Maire expose les éléments principaux contenus dans ce rapport. Après cet exposé, le conseil municipal prend acte de la transmission du rapport annuel d'activités 2024 de la Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne.

Sur proposition de Monsieur Le Maire, le Conseil Municipal décide :

De prendre acte du rapport d'activités 2024 de la Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne.

3- RAPPORT D'ACTIVITES 2024 SICTOM

Monsieur le Maire expose les éléments principaux contenus dans le rapport 2024 du SICTOM dont un exemplaire avait été transmis à chaque membre par mail le 22 septembre 2025 et les invite les conseillers à formuler leurs observations.

4- DEVIS DIVERS

- Un devis de 15 524.15 € HT est accepté pour la réfection de la voirie au village du Ranquet.
- Un devis de 27 770.25 € HT est accepté pour la réfection de la voirie depuis la Route département à l'entrée du village de Chassignolles. Les rues seront réalisées ultérieurement.

5- ATTRIBUTION DE SUBVENTION A UN PARTICULIER POUR LA RENOVATION DE FACADE

Monsieur le Maire indique qu'il a reçu une demande d'attribution de subvention pour la rénovation de façades (10 € le M² de façade) de l'immeuble cadastré section AB n° 317 situé 6 Place de l'église à Blesle appartenant à Madame Jacqueline BLANCHON. Il rappelle qu'une somme est prévue chaque année au Budget, article 65741 et demande aux membres du Conseil de prendre connaissance des documents remis par le demandeur.

Vu l'exposé de Monsieur le Maire et après délibération, le Conseil Municipal décide :

- d'attribuer une subvention de 850 € (six cent cinquante euros) à Madame Jacqueline BLANCHON pour la rénovation de la façade de l'immeuble situé 6 Place de l'église à Blesle.
- que le Maire est autorisé à prendre l'arrêté attributif de subvention.
- De donner tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour le versement de l'aide qui ne pourra être effectif que si les travaux sont conformes aux prescriptions indiquées dans l'autorisation de travaux, sur présentation des factures acquittées et dépôt de la déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux.

6- QUESTIONS DIVERSES

- Deux jeux d'enfants seront changés au Parc des Mercoeur.
- L'achat de deux jeux supplémentaires seront à négocier lors du Salon des Maires en Novembre.
- Une demande pour réglementer une place de stationnement dans le village est à l'étude.
- La commission camping étudiera la possibilité d'installer de nouveaux hébergements.
- Un devis a été signé et transmis à l'assureur pour la réfection du Monument aux Morts qui a été accidenté.
- Une demande a été déposée à la Région pour l'obtention d'un barnum au profit des associations de la Commune.
- Une conférence à destination de la population et des élus pour la lutte contre la prolifération du Frelon asiatique aura lieu le vendredi 21 novembre 2025 à 18 heures, salle 1^{er} étage de la Mairie.
- Un point est fait sur les marchés d'été et sur les prévisions pour le marché de Noël qui est prévu les 29 et 30 novembre au Gymnase de Blesle.
- Un point est fait également sur les travaux en cours.
- Le 6 décembre aura lieu au gymnase la journée de solidarité.

**PROCES-VERBAL ARRÊTÉ ET APPROUVÉ à l'unanimité
par les membres du Conseil municipal lors de la réunion du 31 octobre 2025.**